

A Rochefort, M. Pitatouin de La Touche occupait le poste de commissaire de la marine. Ultérieurement, il est devenu, à Paris, secrétaire des finances de son Altesse Royale, le duc de Berry qui mourut en 1714. Même après cette date, M. de La Touche continue de se dire "secrétaire de feu Mgr le duc, etc" et "secrétaire de Son Altesse, etc."

Nous voyons ensuite que le sieur Pitatoin est malade et qu'il fait son testament le 6 octobre 1722 aux "Blottires (?), paroisse de Juilley (département de la Manche.) Il décède peu après et voici copie de son acte de sépulture :

"Extrait du registre mortuaire de la paroisse de Juilley, diocèse d'Avranches, que nous soussigné curé de la dicte paroisse atestons véritable et du tout conforme à la minute.

"Le Vendredy neuvième jour d'octobre mil sept cents vingt deux a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Louys Pitaouin, sieur de La Touche, âgé d'environ soixante ans, de son vivant ancien commissaire de la marine, secrétaire des finances de Son Altesse Royale, monseigneur de Berry, faict et délivré ce dix-septième février mil sept cents vingt-trois.

"CHARGES

"CURE"

Dans son testament, M. de La Touche établissait sa femme Magdeleine Girard "tutrice principale à ses mineurs" et le tribunal de là-bas, en ratifiant le choix nommé en plus, le sieur René de Clinchant "tuteur actionnaire" !

Le testament est vérifié par le tribunal de Saint-James, petite ville non loin de Juilley. En 1723, dame Madeleine Girard, veuve Pitaouin de La Touche, est rendue à Ernée, ville du Maine (dépt de Mayenne) et c'est de là qu'elle envoie ici, au sieur Christophe-Hilarion du Laurent (3), son procureur spécial, tous les documents nécessaires pour établir ses droits sur les biens laissés par son mari à Montréal.

E. Z. MASSICOTTE

(3) Alors "postulant, c'est-à-dire avocat, à Montréal et ensuite notaire et greffier au Conseil Supérieur, à Québec. (Massicotte, **Tribunaux et off. de justice**).